

Dans ce numéro :

- Accueil des mercredis
- Demandes de subvention
- Évènements à venir
- Canaux de communication
- Quelques règles à respecter !

Capacité d'accueil des mercredis

Nous avons été alertés par la Direction Départementale et de la Cohésion Sociale sur la non-conformité du nombre d'enfants que le Centre de Loisirs accueille les mercredis : notre habilitation n'est valable, aujourd'hui, que pour accueillir un nombre maximal de 130 enfants.

Des demandes de normalisation ont été formulées.

En attendant les accords il a été demandé aux parents qui le peuvent de trouver d'autres solutions de garde pour ses enfants.

Nous vous tiendrons informés de toute nouvelle concernant cette habilitation.

Demandes de subvention

Le financement des activités de notre Centre de Loisirs dépend, en grande partie, des fonds apportés par nos partenaires sociaux (**Mairie, Caisse d'Allocations Familiales**).

Depuis l'arrivée en fonction du nouveau Conseil d'Administration, le Bureau travaille activement à la régularisation des versements de subventions auprès des financeurs.

Divers contrôles sur la gestion administrative du Centre ont eu lieu, et des versements ont été reçus durant le mois d'avril (retards sur l'année 2018 et pour 2019).

Des demandes supplémentaires sont en cours afin de pouvoir bénéficier de programmes d'accompagnement des activités pédagogiques, tel que le « Plan Mercredi », porté par le Ministère de l'Education Nationale en partenariat avec les communes.

Activité spéciale organisée par les animateurs

L'équipe d'animateurs du Centre vous propose une activité centrée autour des jeux vidéo : Le Bièvres Gaming Day !

Le projet est de partager entre les enfants, les parents et les animateurs un moment ludique et convivial, tout en initiant des discussions autour des apports positifs du jeu mais aussi du respect de chacun des joueurs.

Des jeux de société seront également organisés pendant les temps de pause, occasion également de permettre aux parents, enfants et animateurs d'échanger sur leurs expériences.

Jeux sélectionnés : Mario Kart 8 sur Nintendo Switch, FIFA 2019 sur Playstation 4, Just Dance 2017 sur Playstation 4.

Date: Samedi 18 mai

Horaire : De 13h30 à 18h30. Distribution des trophées en fin de journée.

Les groupes seront formés parmi les inscrits présents au début du tournoi.

Soyez ponctuels et amenez un goûter !

Inscriptions : Rappel de quelques règles à respecter

Notre Centre de Loisirs a besoin d'optimiser sa gestion des ressources pour assurer sa pérennité. Le paiement en heure des factures permet au Centre d'honorer ses obligations auprès de ses prestataires (salaires des animateurs, charges, factures des fournisseurs, etc.). L'inscription à l'année a pour objectif d'assurer une présence d'animateurs en correspondance avec les besoins réels. Il existe des situations particulières pour les parents dont les activités professionnelles présentent des spécificités (Ex. horaires variables ou décalés). Toutefois nous devons tous respecter les contraintes d'annulation des inscriptions en temps et en heures.

Les demandes d'accueil sont de plus en plus nombreuses, le Centre doit parfois les refuser parce que des places sont bloquées alors que les enfants ne viennent finalement pas. Notre perte est double : Les heures réservées ne sont pas facturées et elles ne peuvent pas être réattribuées à d'autres enfants, tandis que les animateurs sont présents et donc, doivent être payés.

Merci de respecter les règles d'inscription pour le bien de la communauté et assurer ainsi la pérennité de notre centre de loisirs, qui doit être l'affaire de tous.

Communication sur les activités du Centre

Nombreux sont les parents qui veulent en savoir plus sur la vie du Centre (retours sur les activités, programmes des vacances, projets en cours, etc.)

Les sites Facebook et internet sont mis à jour périodiquement et vous apporteront des informations diverses (Ex. dernier concours de maquettes, visite de Madame le Maire, participation à la conception du bonhomme de Carnaval, mise en place d'un panier de fruits bio pour le goûter des enfants deux fois par semaines, etc.)

Merci de vos partages et de vos commentaires !



Nouvelles mesures de sécurité

Afin de respecter les nouvelles exigences du Plan Vigipirate le Centre sera bientôt muni d'un système de Visiophone, destiné à sécuriser l'accès au Centre.

En attendant, les parents sont priés de veiller à ce que les portillons restent bien fermés.